





Cahier des charges

« Conception et animation de sessions de formation des personnes des Services d'Aide A Domicile (SAAD), des Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) et des Infirmiers Libéraux sur le territoire Marseille, Aubagne, La Ciotat. »

Formation – Action

→ Repérage des personnes âgées en risque de parte d'autonomie, identification des personnes ressources sur le territoire, modalités d'alerte, de transmission et d'échanges.

Mise en œuvre : Janvier 2020 - Juin 2021

TABLE DES MATIERES

Та	ble des matières	2
I.	Eléments de contexte	3
	Contexte général	3
	Contexte départemental	3
	Présentation des porteurs de l'action	1
II.	Cadre de la formation – action	5
	Objectifs de la prestation5	5
	Durée du marché6	õ
	Référentiel pédagogique ϵ	õ
	Livrables attendus :	3
III.	Prestations attendues)
	Prestation d'organisation et d'animation des formations)
	Prestation de gestion des frais de restauration10)
IV.	Modalités financières	L
٧.	Assurance	L
VI.	Modalite de candidature, de selection et de dépôt des dossiers	2
	Critères de sélection des candidatures	2
	Contenu du dossier de candidature	2
	Modalite de dépôt de candidature	2
	Procédure d'instruction et de sélection des dossiers13	3
VII	. Calendrier	3
VII	I. Annexes	1
	Annexe 1 : Carte du territoire PTA14	1
	Annexe 2 : Communes du territoire14	1
	Annexe 3 : Grille de repérage de la fragilité15	5
	Annexe 4 : trame de la fiche de candidature	7
	Annexe 5 Budget prévisionnel par session18	3
Lo	gistique	3
Со	ût pédagogique	3

ELEMENTS DE CONTEXTE

CONTEXTE GENERAL

Alors que 85 % des personnes de 75 ans et plus ont au moins une pathologie, que 57% d'entre-elles ont une affection de longue durée, et qu'un tiers d'entre-elles sont hospitalisées au moins une fois dans l'année, la prise en charge des personnes âgées apparaît comme un enjeu décisif de notre système de santé pour les décennies à venir.

Pour les patients en situation complexe, les professionnels de santé peuvent avoir besoin d'un appui dans l'évaluation, la prise en charge, et l'accompagnement afin de garantir le maintien sur le lieu de vie de la personne, anticiper les hospitalisations et organiser les sorties dans les meilleurs conditions. Ce besoin d'appui est d'autant plus fort avec le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques et des soins en ambulatoire.

Dans ce contexte, la mise en place des plateformes territoriales d'appui a vocation à :

- Aider les professionnels qui font face à une situation qu'ils jugent complexe, à trouver des solutions concrètes pour faciliter l'accompagnement et la prise en charge des patients,
- Améliorer la lisibilité et l'organisation des acteurs en signalant les dysfonctionnements et en contribuant à l'articulation entre les services d'appui à la coordination.

La réflexion et l'amélioration des pratiques professionnelles constituent également un axe de travail de la PTA. Les recommandations de l'ANESM, publié fin 2016, à l'attention des services et structures sociales et médico-sociales relatives au « repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation pour les personnes âgées ainsi que pour leurs aidants » s'inscrivent dans cette dynamique d'amélioration, d'échanges et de co-construction.

CONTEXTE DEPARTEMENTAL

Sur le plan démographique, à l'instar de ce qui est observé en PACA, le vieillissement de la population est l'une des caractéristiques de la région et notamment du département des Bouches du Rhône.

En 2014, près de 190 000 personnes de 75 ans et plus résidaient dans le département des Bouches du-Rhône (9,4 % de la population du département). Parmi les personnes âgées de 75 ans ou plus résidant à domicile dans le département, 3 sur 10 (29,8 %) se trouvaient dans une situation de perte d'autonomie modérée à sévère, un chiffre supérieur à la moyenne régionale (26,8 %). En 2028, d'après les projections de l'INSEE, environ 250 000 personnes seront âgées de 75 ans ou plus dans le département, soit environ 65 000 de plus qu'en 2014. Les personnes âgées de plus de 75 ans représenteront ainsi 11,9 % de la population du département des Bouches-du-Rhône, contre 13,5 % dans la région.

Dans un contexte de raréfaction de la ressource, il convient d'optimiser l'utilisation de moyens afin de répondre aux besoins de la population.

L'augmentation continue de l'espérance de vie aux âges élevés a conduit à s'interroger sur la qualité des années gagnées à ces âges où les maladies chroniques, les problèmes de santé s'accumulent, fragilisant l'individu et engendrant différents niveaux d'incapacité motrice, sensorielle ou cognitive qui à leur tour peuvent induire des difficultés à réaliser des activités du quotidien, à sortir de chez soi et maintenir une vie sociale, voire conduire à des situations de dépendance requérant aides et assistance pour réaliser des tâches élémentaires.

PRESENTATION DES PORTEURS DE L'ACTION



Les Plateformes Territoriales d'Appui ont pour objectif d'aider les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux, notamment les professionnels de santé de ville, à trouver des solutions concrètes pour faciliter la prise en charge et l'accompagnement des patients en situation complexe, quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne.

Les PTA apportent cet appui aux professionnels en mettant en cohérence, et en s'articulant avec l'ensemble des fonctions d'appui à la coordination présentes dans le territoire (gestion de cas Maia, réseaux de santé, Pôle Infos Sénior, Prado, etcc.).

Pratic Santé, association loi 1901, financée par l'ARS PACA est la PTA du territoire Marseille-Aubagne-La Ciotat. Pratic Santé en lien avec le médecin traitant et les acteurs du territoire apporte un appui aux professionnels de santé dans le cadre de trois missions :

- Mission 1: l'information et l'orientation des professionnels vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire
- Mission 2 : l'appui à l'organisation et à la coordination des situations complexes
- Mission 3 : le soutien aux pratiques et initiatives professionnelles en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins, et de coordination des prises en charge de patients en situation complexe

Le cluster régional - Pôle Services à la Personne Paca, créé en 2007, a élargi son champ d'intervention aux secteurs sanitaire, médico-social et social en devenant le premier réseau régional des services et de soins aux



domiciles. Cette évolution suit l'évolution des positionnements stratégiques des entreprises qui élargissent leur offre de services en se dotant de services de soins ou d'accompagnement permettant de répondre plus aisément à des prises en charge multiples et de plus en plus techniques en évitant des ruptures dans une logique de parcours de soins et de parcours de vie.

En 2017, le PSP Paca est devenu un centre d'expertise régional sur l'accompagnement des entreprises de la Silver économie. Il organise et structure la coopération des acteurs de la filière Silver économie autour de projets qu'il accompagne en vue de renforcer le développement économique régional, mais aussi d'améliorer la santé et le bien-être des personnes vieillissantes en offrant des services répondant à leurs besoins et attentes (actifs, fragiles, dépendants), et produire des effets d'entraînement, notamment en termes d'innovation.

II. CADRE DE LA FORMATION – ACTION

L'ARS PACA confie à la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) Pratic Santé et au Pôle Services à la Personne (PSP PACA), la mise en œuvre de formations - actions au repérage de la fragilité des personnes âgées en risque de perte d'autonomie.

Les enjeux de la formation-action sont de permettre aux salariés des SAAD, SSIAD, et aux IDE libéraux volontaires, d'améliorer ou de consolider leurs compétences dans la détection précoce des signes de fragilisation des personnes âgées, de s'organiser afin de faire remonter et prendre en compte les situations à risque, de repérer et partager avec les acteurs territoriaux de proximité pour un maillage cohérent autour de la personne âgée et d'adapter les réponses aux besoins.

Des échanges devront être engagés avec l'URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé) infirmiers libéraux afin de définir les modalités spécifiques de participation des professionnels.

OBJECTIFS DE LA PRESTATION

La prestation attendue répondra aux objectifs suivants :

- Concevoir le contenue et la méthode pédagogique de la formation avec la PTA Pratic Santé et le PSP PACA pour les territoires concernés.
- Organiser avec Pratic Santé et le PSP PACA les sessions de formations (chaque session dure 2 jours) des personnels SSIAD, SAAD et IDEL.
- Animer avec l'appui d'experts et de partenaires compétents les sessions de formation.
- Présenter les modalités d'échanges et d'orientation des situations repérées.
- Elaborer en collaboration avec Pratic Santé et le PSP PACA les modalités d'évaluation du projet et présenter à l'issue du projet l'évaluation à l'ARS.
- Promouvoir l'application «MOOC gérontologie » auprès des participants

Tout au long de la prestation, une collaboration étroite sera mise en place entre le prestataire, la PTA Apport Santé et le PSP PACA. L'ensemble des documents produits par le prestataire pour la réalisation de la formation seront soumis pour avis et validation à la PTA Apport Santé et au PSP PACA.

Public Cible

La formation-action s'adresse aux aides-soignants, infirmiers salariés, infirmiers coordonnateurs des SSIAD (Idec), aux aides à domicile et responsables des SAAD adhérant au PSP PACA et infirmiers libéraux exerçant sur le territoire de la PTA Pratic Santé :

- Département des Bouches-du-Rhône : Marseille, La Ciotat et Aubagne.

Le nombre de professionnels à former sera adapté selon la taille de la structure, de façon à avoir un maximum de professionnels formés par SSIAD et par SAAD.

La cible est de former environ 610 professionnels de SAAD, SSIAD et infirmiers libéraux.

DUREE DU MARCHE

L'organisation et l'animation des formations démarrent dès la signature de la convention et se termineront au plus tard le **30 juin 2021.** Le marché devrait comprendre entre **45 et 55 sessions** à organiser sur les territoires ciblés.

REFERENTIEL PEDAGOGIQUE

1. OBJECTIFS DE LA FORMATION EN FONCTION DU PUBLIC

Pour les SSIAD et IDEL:

- Consolider les compétences des personnels pour la préservation de l'autonomie des personnes âgées dans les actes de la vie quotidiennes et le soutien des aidants ;
- Approfondir les différents déterminants de la fragilité (épuisement de l'aidant, médical, social, financier, chute, iatrogénie, isolement, dénutrition...) et repérer les personnes susceptibles d'être en état de fragilisation ;

Pour les SAAD:

- Améliorer la compétence des aides à domicile pour la préservation de l'autonomie des personnes âgées dans les actes de la vie quotidiennes et le soutien des aidants ;
- Connaître les déterminants de la fragilité (épuisement de l'aidant, médical, social, financier, chute, iatrogénie, isolement, dénutrition...);
- Identifier les personnes susceptibles d'être en état de fragilisation ;
- Appréhender les notions de maintien de l'autonomie et le promouvoir ;

Pour tous les publics :

- Identifier les personnes ressources pour la transmission des informations dans le cadre d'une évolution de l'état de santé de la personne ou de sa situation ;
- Connaître les modalités de transmission et de partage d'informations définies sur le territoire PTA ;
- Partager l'analyse des signes repérés afin d'adapter les réponses ;
- Améliorer la prise en charge et travailler en coordination des professionnels intervenants auprès des personnes âgées.

2. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Savoir repérer les indices de risque de perte d'autonomie des personnes accompagnées à leur domicile et de leurs aidants (difficultés inhabituelles à se déplacer, chutes, troubles de l'humeur, du sommeil, médicaments non pris, mauvaise observance du traitement....);
- > Savoir intégrer les informations pertinentes pour adapter la ou les réponses: modalités organisationnelles, circuit et support des informations (qui prévient qui ?);
- Savoir s'inscrire dans le suivi de la personne âgée : orienter et accompagner la personne âgée dans une démarche de préservation de l'autonomie en tenant compte de ses capacités et de ses limites.

3. DEROULE DE LA FORMATION:

Chaque session comportera 2 jours de formation pour un groupe de 12 à 14 personnes (6 agents de SSIAD, 6 intervenants de SAAD et 2 IDEL. En l'absence d'IDEL nous pourrons avoir 7 agents de SSIAD et 7 intervenants de SAAD). Les deux jours de formation seront espacés de 6 à 8 semaines afin de permettre un retour des participants sur leurs pratiques professionnelles.

Jour 1 – Module A:

Le premier module comprend l'information-sensibilisation à la démarche PTA mise en œuvre sur le territoire Marseille, Aubagne, La Ciotat, les représentations et concepts sur le vieillissement, les modalités de repérage, d'alerte et de suivi d'une personne âgée. Il se compose de trois parties :

- Un questionnaire d'évaluation des connaissances sera proposé au début de la journée.
- Une première partie consiste à présenter le PSP PACA et Pratic Santé
 - les objectifs,
 - l'équipe,
 - les missions,
 - les modalités d'organisation et de fonctionnement,
 - les modalités pratiques de recours à la plateforme et d'échanges,
 - les actions mises en œuvre
- Une deuxième partie doit permettre aux stagiaires d'identifier l'impact de leurs représentations (vieillissement, autonomie, fragilités, incapacités, dépendance...) sur leurs pratiques professionnelles, leurs méthodes de travail et leurs capacités de repérage et d'alerte. Cette partie du module se base sur une méthode de brainstorming et de travail de groupe
 - Une attention particulière devra être portée sur la confiance de la personne et l'information, l'accord de la personne à l'oral, la confidentialité, le partage d'information, les responsabilités de chacun, la confidentialité des informations
- Une troisième partie doit permettre aux stagiaires d'observer, rechercher et transmettre les éléments de repérage, d'alerte et de suivi d'une personne âgée en risque de perte d'autonomie, et d'une personne dépendante encourant un risque d'aggravation de sa dépendance. L'outil doit être en cohérence avec les recommandations de l'ANESM (cf. annexe). Cette partie du module se base sur un enseignement théorique et un travail de groupe. Le volume horaire consacré à cette troisième partie est au moins aussi important que le volume horaire consacré aux deux premières parties réunies.

Jour 2 – Module B:

Après une mise en pratique de quelques semaines (maximum 8 semaines), le second module aura pour objectifs :

- d'échanger et de disposer d'un retour d'analyse des pratiques sur l'utilisation des outils à partir de situations concrètes vécues;
- d'échanger sur les modalités d'organisation pour la remontée des informations pour la prise en compte des situations de fragilité repérées ;
- d'échanger sur le partage d'informations en interne et avec les acteurs territoriaux de proximité;
- b de renforcer et consolider les compétences acquises suite à la première journée.
- > de présenter le MOOC gériatrie et de faire en sorte que les participants se l'approprient.

A la fin du 2^{ème} jour, le questionnaire proposé au début du 1^{er} jour sera à nouveau soumis aux participants.

L'ingénierie pédagogique relative à la formation fera l'objet d'une réunion de cadrage au démarrage du projet avec le PSP PACA et Pratic Santé

Cahier des charges Formation – Action : Repérage des fragilités

Pôle Services à la Personne PACA, PTA Pratic Santé, ARS PACA.

4. PROFILS ATTENDUS DES FORMATEURS

L'équipe chargée de la formation-action doit comporter au minimum par session,

- un professionnel ayant une expérience confirmée auprès des services de soins infirmiers à domicile personnes âgées ou des services gériatriques à domicile. A minima, un profil senior est requis (expérience supérieure à 5 ans dans le domaine). Cet intervenant devra être en capacité d'animer des groupes hétérogènes (personnels des SSIAD, des SAAD et éventuellement des IDEL).
- un gériatre, qui pourrait intervenir 2 heures le premier jour. L'objet de son intervention est de présenter les signes de fragilité de la personne âgée, l'outil de repérage de la fragilité de la personne âgée (Grille ANESM) et ses méthodes d'utilisation.

Elle s'adjoindra l'intervention d'un professionnel exerçant au sein de la PTA Pratic Santé pour la présentation du territoire, des modalités d'organisation et de fonctionnement de la PTA.

Le choix des intervenants (mode d'exercice, spécialité, formation, grade universitaire, membre d'une société savante) et de leur expérience relative à la maitrise des méthodes d'analyse des pratiques professionnelles devra être précisé.

LIVRABLES ATTENDUS:

Livrables	Responsable
Note de cadrage de la mission	PTA, PSP PACA
Déroulement pédagogique : objectif de formation, objectifs pédagogiques, contenus clés, présentation des méthodes et techniques pédagogiques associées, indication de la durée	Prestataire
Un livret pédagogique sera remis au prestataire comprenant : - La trame des attendus pour le formateur - Un aide-mémoire recto verso à remettre aux stagiaires avec les « essentiels » de la formation	PTA PSP PACA
 Kit pédagogique Plaquette d'information et modalités d'inscription Supports d'animation Supports pédagogique des stagiaires pour les 2 jours (en plus de l'aidemémoire fourni et des documents de la PTA) Questionnaire d'évaluation des connaissances J1 et J2 	PSP PACA PTA Prestataire Prestataire Prestataire
Convocation / Feuilles de présence	Prestataire
 Supports d'évaluation des sessions afin de : Mesurer les apprentissages réalisés par les participants Identifier les besoins de formation complémentaires Mesurer la qualité de l'action de formation Identifier les éventuels réajustements sur le contenu et/ou les modalités d'animation + Synthèse de ses éléments par session ou par département 	Prestataire
Supports de compte rendu des sessions de formation	Prestataire

Tout au long de la prestation, une collaboration étroite sera mise en place entre le prestataire, la PTA Pratic Santé et le PSP PACA. L'ensemble des documents produits par le prestataire pour la réalisation de la formation seront soumis pour avis et validation à la PTA Pratic Santé et au PSP PACA.

III PRESTATIONS ATTENDITES

Les 45 à 55 sessions seront réparties en 4 lots en fonction du territoire :

Lot 1	Territoire Marseille Nord	13 à 17 sessions
Lot 2	Territoire Marseille Sud	13 à 17 sessions
Lot 3	Territoire Aubagne	9 à 13 sessions
Lot 4	Territoire Les pennes Mirabeau / Septème les Vallons	8 à 12 sessions

→ Le prestataire peut choisir de postuler au nombre de lots qu'il souhaite.

PRESTATION D'ORGANISATION ET D'ANIMATION DES FORMATIONS

Pour chaque lot, le prestataire est invité à fournir les prestations suivantes :

Prestation	s	Responsable
Organisati	on/communication	
- Réunio	on de cadrage	PTA, PSP PACA et Prestataire
- Défini	ion des dates et du calendrier	Prestataire
- Réserv	ation des salles*	Prestataire
- Mobili	sation des participants	
- Comm	unication du lieu, horaire, plan, etc.	PTA / PSP PACA
- Gestio	n des inscriptions	PTA / PSP PACA
- Affect	ation du nombre de places par structure	
- Reche	rches des intervenants*	
- Envoi	des convocations	Prestataire
- Accue	l des participants	Prestataire
- Gestio	n des déjeuners	
Ingénierie	pédagogique et animation des formations	
- Préser	tation PTA d'une heure le 1er jour de formation	PTA
- Anima	tion des sessions de formation	
- Repro	graphie et mise à disposition des supports pédagogiques	
sous fo	ormat papier et électronique	Prestataire
- Organ	sation matérielle : vidéoprojecteur, ordinateurs, etc.	
- Emarg	ement	
- Délivra	ance des attestations de présence	
- Rédac	ion d'un compte-rendu par session par le formateur	
Evaluation	des formations	
- Quest	onnaire d'évaluation et de satisfaction des stagiaires	
- Quest	onnaire d'évaluation formateur	Drostataire
- Quest	onnaires évaluation stagiaires M+3	Prestataire
- Dépou	illement et synthèse des évaluations	
- Synthe	se du dispositif d'organisation des sessions	PSP PACA / PTA
Suivi admi	nistratif et bilan	
- Point	n mi-parcours	PSP/PTA/Prestataire

-	Collecte des feuilles d'émargement Collecte de la synthèse du traitement des questionnaires Paiement OF	PSP et PTA
-	Bilan de l'action	PSP/PTA/Prestataire

- → 12 à 14 participants par session
- → Public mixte : personnels SSIAD, SAAD et IDEL
- → Formation sur 2 jours, sur une période de deux mois maximum entre le jour 1 et le jour 2.

Calendrier des sessions : mise en œuvre des sessions de Novembre 2019 à Juin 2021.

<u>Localisation</u>: Les sessions de formation seront réalisées sur les territoires de Marseille, Aubagne et La Ciotat. Les locaux de la PTA seront privilégiés (Hôpital Sainte Marguerite, 13 009 Marseille). Hors Marseille le prestataire privilégiera des « lieux ressources » type CCAS, Mairies, salles de réunions des SSIAD, SAAD, etc.

PRESTATION DE GESTION DES FRAIS DE RESTAURATION

L'organisme de formation a en charge l'organisation des repas des stagiaires participant à la formation, à hauteur de 15€/personne par repas, soit une prise en charge de 30€ pour les deux déjeuners des 2 jours de formation.

Les justificatifs des frais engagés par l'organisme titulaire du marché seront transmis au PSP PACA et à la PTA Pratic Santé. (La facture devra être accompagnée de la feuille d'émargement des participants à la formation).

IV. MODALITES FINANCIERES

Cette action bénéficie d'une dotation spécifique de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Toute proposition financière supérieure au montant total des dépenses prévisionnelles prévues ci-dessous ne pourra être étudiée.

Le budget présenté par le candidat (annexe 3) devra respecter le cadre suivant par lot. Ce budget devra strictement respecter et intégrer les éléments suivants, à savoir:

- Le nombre de sessions prévues par lot;
- Le nombre de 12 à 14 participants par sessions de deux journées ;
- Les frais pédagogiques (formateur, gériatre, supports, etc.) et de fonctionnement.

Lot 1	Territoire Marseille Nord	13 à 17 sessions
Lot 2	Territoire Marseille Sud	13 à 17 sessions
Lot 3	Territoire Aubagne	9 à 13 sessions
Lot 4	Territoire Les pennes Mirabeau / Septème les Vallons	8 à 12 sessions

Le montant d'une session ne pourra pas excéder 2 000 € TTC.

Les frais de restauration des stagiaires seront pris en charge à hauteur de 15€/personne par repas, par le prestataire et remboursés sur facture et feuille de présence par le PSP PACA et la PTA Pratic Santé.

L'attribution des crédits sera formalisée par la conclusion d'une convention entre le PSP PACA, la PTA Pratic Santé et le prestataire précisant notamment, le montant du financement accordé, son affectation, les conditions de versement et les modalités d'évaluation du projet ainsi que les engagements du bénéficiaire (justification de l'utilisation des crédits conformément aux actions prévues, production de rapport d'activité...).

V. ASSURANCE

Le titulaire atteste qu'il est titulaire d'une police d'assurance le garantissant contre les conséquences pécuniaires de tout dommage corporel, incorporel, immobilier ou mobilier, engageant sans responsabilité civile ou celle de son personnel et causée par la conduite des prestations prévues par le marché ou les modalités de leur exécution.

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Les organismes candidatant devront détenir l'agrément d'organisme de formation.

Les critères de sélection et la notation sont les suivants :

Coût 40%:

La cohérence budgétaire du projet présenté

Pédagogie 40%

- Les références des candidats (compétences, expériences relatives à la conception, l'organisation, et l'animation de formation à destination des services d'aides à domicile auprès des personnes âgées ou des services gériatriques à domicile).
- La capacité des formateurs à animer des formations avec des profils de stagiaires différents : salariés des SSIAD, des SAAD et IDEL.
- La connaissance de la gérontologie
- Le contenu et les méthodes pédagogiques dynamiques

Organisation 20%

- Capacité à faire le nombre de sessions proposées dans la période définie
- Capacité d'évaluation de l'action de formation et de réajustement si nécessaire

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter obligatoirement :

- La fiche de candidature selon la trame proposée en Annexe 4
- Le budget prévisionnel selon la trame proposée en Annexe 5
- Tout document permettant d'appuyer la demande.

MODALITE DE DEPOT DE CANDIDATURE

Le dossier sera transmis :

par courrier ou remis directement sur place, en 1 exemplaire papier, inséré dans une enveloppe cachetée avec la mention « Formation des personnels des SSIAD IDEL SAAD – Territoire Marseille Aubagne La Ciotat » - NE PAS OUVRIR en recommandé avec accusé de réception.

À l'adresse suivante :

Pôle Services à la Personne PACA 74 rue Edmond Rostand 13 006 Marseille

Le cachet de la poste ou le récépissé feront foi de la date du dépôt du dossier.

- **Par courriel** à l'attention de Marie Gauducheau : <u>marie.gauducheau@psppaca.fr</u>
Le candidat doit obligatoirement transmettre une version du projet par mail à l'adresse ci-dessus.

Objet du mail : Réponse à l'appel à candidature « Formation des personnes des Services d'Aide A Domicile (SAAD), des Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) et des Infirmiers Libéraux sur le territoire de la PTA Pratic Santé ».

Pièces jointes : ensemble des éléments constituant le dossier de candidature du promoteur.

Le PSP PACA et la PTA Pratic restent à votre écoute.

Merci d'adresser vos questions à Marie Gauducheau marie.gauducheau@psppaca.fr

PROCEDURE D'INSTRUCTION ET DE SELECTION DES DOSSIERS

L'étude et la sélection des dossiers seront réalisées par une commission composée des représentants du PSP PACA et de Pratic Santé.

Cette commission décidera des prestataires retenus en fonction des critères de l'appel à candidature.

A l'issue du processus de sélection, et au plus tard fin décembre 2019, les candidats seront informés par courriel de la décision.

Une convention sera ensuite signée entre les prestataires retenus, le PSP PACA et Pratic Santé.

VII. CALENDRIER

Date de remise du dossier de candidature : le 16 décembre 2019

Date prévisionnelle des résultats : Fin décembre 2019

Mise en œuvre des sessions de formation : entre Janvier 2020 et Juin 2021

ANNEXE 1: CARTE DU TERRITOIRE PTA



ANNEXE 2 : COMMUNES DU TERRITOIRE

Communes			
Les Pennes Mirabeau	Allauch		
Septèmes les Vallons	Plan de Cuques		
Aubagne	Roquevaire		
La Ciotat	Auriol		
Cassis	La Destrousse		
Ceyreste	Peypin		
Carnoux en Provence	Cadolive		
Roquefort la Bédoule	Saint Savournin		
La Penne sur Huveaune	La Bouilladisse		
Gémenos	Belcodène		
Cuges les Pins	Marseille		

ANNEXE 3 : GRILLE DE REPERAGE DE LA FRAGILITE

Repérage pour	PERSONNE ACCOMPAG	NÉE	PROC	HE AIDANT	Anesm	h was in willland	The state of the s
Contact pris auprès			7-10	- 3	Agence nacionale ou l'Orienation et de la seale de la		Size M
Personne accompa	gnée Mme/M				A service scenar of friction-scenar		Part of the second
Intervenant Mme/	M		4	3		ÉRAGE DES RISQUES DE I	
Enfant Mme/M			2		D'AUTONOM	IIE OU DE SON AGGRAV	
Proche aldant Mm Lien avec la personi			4	- 1	l, Yhuunummuum		2018
Médecin traitant E	r		4	- 3	4	Lorento	EN DEHORS DE L'URGENCE
Autre Mme/M					/,	8 SEMPLIS	EN DENORS DE L'URGENCP
Lien avec la personi	ne accompagnée				Personne accompagnée n°s :		
o in the district of	-	ME 10.00000	A lowest	Mise(s)	Åge ans		
Action(s) / Aide(s)		Proposée(s)	Acceptée(s)	en place	Outil de repérage complété pa	ar	
Augmentation des	heures/modification du plan d'aide				Fonction		
	oraires de passage des intervenants				En date du		
(soignants, AVS, et					Outil de repérage transmis le	e	
Instauration de ser	vices de soins (infirmiers, kinê, etc.)		188		La namonna accompagnão a	consenti, de façon éclairée, à être évaluée à l'	side de l'outil de ronèrs e
Portage des repas						ns avec les professionnels suivants :	ande de l'outil de reperag
Aide technique (lè	ve-malade, canne, déambulateur, etc.)				Responsable de secteur		
Adaptation du don	nicile				Médecins traitants		
Téléassistance					Infirmlers Autres		
Autre mediser					/	, de façon éclairée, à être évalué à l'aide d	- Paragrafia and Santa as
				- 4		ec les professionnels suivants :	e i outil de reperage et i
				3	Responsable de secteur		
Commentaires :		Impact su	ir le projet pe	rsonnalisė	Médecins traitants		
		Aucun			Infirmiers Autres		
		Vigilan	ce	1.2	- Autres		
		Réajustement			<i>(</i> ,		
		Demar	ide d'APA	Initiale Révision		Foulil, les organismes gestionnaires doivent s'acquitter de la amment concernant les droits d'accès, d'opposition et de la act liboritis - du 5 janvier 1978.	
		20000	1424		2 Urgence – état de samé qui se dégri En cas d'urgence, appeler le Samu (ade brutalement, ou absonce soudaine de l'aidant professi Centre 15 inuméro d'uraience : 15i.	onnal ou familial.
Dossier traité le		NV.	les personnelles recueilles, le professionnel met en place un	système permettent que des ter			

Cahier des charges Formation – Action : Repérage des fragilités Pôle Services à la Personne PACA, PTA Pratic Santé, ARS PACA.

MON INTERVENTION AU DOMICILE DE LA PERSONNE Cochez si l'intervention J'interviens chez la personne pour faire / Cochez si OUI devient plus difficile l'aider à faire ou impossible Le lever / le coucher La tollette / l'habillement / le déshabillement La préparation / la prise de repas Le ménage / le repassage Les sorties / les courses / les RDV extérieurs L'aide à la prise de médicaments Autres, merci de préciser .. LES MODIFICATIONS DE L'ENVIRONNEMENT HABITUEL DE LA PERSONNE L'environnement habituel de la personne accompagnée a été modifié suite à Cochez si OUI La diminution des relations familiales et/ou des proches de la personne (séparation, hospitalisation, maladie, décès, etc.) La diminution des relations avec l'extérieur (moins de sorties, moins de loisirs, moins de contact avec les amis, les voisins, les clubs, etc.) L'arrêt/dysfonctionnement des passages d'intervenants à domicile (IDE, kiné, etc.) L'arrêt/dysfonctionnement des passages du service de portage des repas Autres, merci de préciser : Vos commentaires éventuels :

Cahier des charges Formation – Action : Repérage des fragilités Pôle Services à la Personne PACA, PTA Pratic Santé, ARS PACA.

LES CHANGEMENTS OBSERVÉS

l'observe que la personne accompagnée / son aidant a plus de difficultés à	Cochez si OUI pour la personne	Cochez si OUI pour le proche aidant
Faire sa toilette / s'habiller / se déshabiller		
Prendre ses médicaments		
Utiliser le téléphone, le téléviseur, l'ordinateur, la tablette, etc		
Se déplacer dans son logement		
Se déplacer dans son quartier		
Utiliser les transports		
Faire les courses		
Gérer ses finances et l'administratif (payer chez les commerçants, gérer son budget, les factures, le courrier, etc.		
Autres, merci de préciser		
l'observe que la personne accompagnée / son proche aidant	Cochez si OUI pour la personne	Cochez si OUI pou son proche aidant
Chute plus souvent / a chuté / a du mal à tenir en équilibre		
Mange moins / a maigri / s'hydrate moins		
N'a plus la même hygiène (change rarement de vêtements, ne se lave plus, etc.)		
Se plaint beaucoup (de sa santé, de sa mémoire, de son sommeil, de voir moins bien, de moins entendre, de solitude, de manque d'argent, etc.)		
A plus de douleurs		
Se sent plus fatigué(e)		
Semble plus triste, exprime moins d'envie ou n'a plus envie de rien		
A peur / Se sent angoissé(e)		
Est plus agressif (ve) / Se sent persécuté(e)		
A plus de mal à accepter / commence à refuser mon intervention		
Consomme plus d'alcool		
Ne connaît plus les jours / Me reconnaît plus difficilement		
Oublie parfois mes passages / ceux des autres professionnels		
N'ouvre plus les volets / vit dans le noir		
Autres, merci de préciser		

Anesm_Outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation 3

² Anesm_Outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation

ANNEXE 4: TRAME DE LA FICHE DE CANDIDATURE

Organisme

Intitulé de la formation

1. Présentation de l'organisme candidat

- a. Nom, adresse, téléphone, courriel, etc.
- b. Identification du représentant légal : nom, prénom, fonction, téléphone, courriel
- c. Identification de la personne chargée du présent dossier : nom, prénom, fonction, téléphone, courriel
- d. Compétences et références du candidat dans la formation, la gériatrie-gérontologie, les services d'aides à domicile.

2. Contexte et objectifs de la candidature

- **3. Présentation du programme de formation** (contenu, organisation et animation des formations)
 - a. Description du projet pédagogique (contenu de formation, méthodes et techniques pédagogiques utilisées, supports pédagogique)
 - b. Présentation des intervenants formateurs (profils, expériences, compétences, temps d'intervention, etc.)
 - c. Organisation et déroulement de la formation (fréquence, lieu, salle, équipement, rythme, horaires...).
 - d. Calendrier prévisionnel détaillé (date de mise en œuvre et durée envisagée)
 - e. Modalités de suivi du projet
 - f. Méthode d'évaluation, indicateurs choisis, périodicité au regard des objectifs cidessus, inclure le questionnaire d'évaluation de la formation.
- **4. Présentation des modalités de gestion des frais de restauration** (Organisation interne pour la gestion et le suivi des frais)
- **5. Budget prévisionnel** (ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées à l'action).
- 6. Informations complémentaires éventuelles
- **7. Présentation de l'équipe** (CV), Compositions et profils de l'équipe affectée au pilotage et/ou à l'exécution des prestations.

ANNEXE 5 BUDGET PREVISIONNEL PAR SESSION

DEPENSES PREVISIONNELLES	Montants en €
Coûts pédagogique et de fonctionnement (conception, organisation, réalisation du programme de formation) à détailler (ingénierie, supports pédagogiques, organisation, intervenants, déplacements) Logistique Coût pédagogique	
2. Défraiement restauration des participants à détailler (nombre de participants, nombre de sessions, frais de défraiements - coûts de remplacements des salariés de l'aide à domicile, déplacements, transports)15€	
3. Autres frais à détailler	
TOTAL DEPENSES	